

Questions orales

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la requête concernant le financement a été présentée au Conseil du Trésor, et je pense qu'il est de son rôle, et il l'a fait, d'assumer la légalité du financement des commissions. Et quelle que soit l'évaluation que vous en faites—qui, encore une fois, est très rapide, parce que la Commission n'a pas encore déposé son rapport—je pense que tout s'est déroulé normalement et il est normal que des Canadiens qui fournissent les sommes à un fonds d'assurance collaborent à l'évaluation de ce système en vue de l'améliorer. A mon avis, cela est normal.

[Traduction]

LA JUSTIFICATION DE LA DÉCISION

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, la question s'adresse au même ministre et elle porte sur le même sujet. Comment le gouvernement peut-il justifier qu'on dépense de cette façon de l'argent destiné aux chômeurs? N'est-ce pas comme si on demandait aux agneaux de payer pour la boucherie?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, c'est absolument à côté de la question. Les bénéficiaires des gens qui bénéficient de l'assurance-chômage ne sont absolument pas concernés. Il n'est pas question de diminuer de quelque façon que ce soit ce que ces personnes ont retiré. Cela n'a rien à voir avec cela.

[Traduction]

ON DEMANDE DE REMBOURSER LA CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, les Canadiens sont très mécontents qu'on utilise cet argent de cette façon.

Des voix: Oh, oh!

Mme McDonald: Comme ce sont les chômeurs eux-mêmes qui ont soulevé ces objections, le premier ministre remboursa-t-il le fonds pour que la Commission Forget ne fasse de tort à aucun chômeur, comme le gouvernement lui-même l'a promis?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit tantôt. Les Canadiens sont d'accord pour qu'on évalue le système d'assurance-chômage et qu'on lui apporte les améliorations nécessaires. Il est absolument normal que l'ensemble des Canadiens participent à ce fonds-là. A mon avis, c'est là quelque chose qui est accepté et fort acceptable.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES PRÉVISIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

M. Alan Redway (York—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur (M^{lle}

Carney). Comme l'a mentionné le premier ministre, le Conseil économique du Canada affirme que si nous concluons un accord commercial avec les États-Unis, il pourrait très bien en résulter une augmentation brute de quelque 375 000 emplois d'ici 1995. La ministre pourrait-elle dire si, d'après les propres calculs du gouvernement, il y aura une augmentation nette ou une baisse nette des emplois et, dans l'affirmative, de combien?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le rapport vient d'être publié aujourd'hui. Comme je n'ai pas encore eu la possibilité de l'examiner bien en détail, je ne puis répondre directement à la question du député. Le rapport, je tiens à le faire remarquer, affirme que l'avenir du Canada repose sur ce genre de négociations commerciales et qu'un accord commercial serait bénéfique pour tous les secteurs de l'économie.

* * *

[Français]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CHIMIE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Dans un télégramme au premier ministre la Société canadienne de chimie dit, et je cite, «qu'il n'y aura jamais plus de prix Nobel au Canada si le premier ministre procède au démantèlement de la base scientifique qui a pris des décennies à se bâtir». Voici donc ma question au premier ministre: Est-ce qu'il s'engagera à accepter la demande que lui fait cette société, soit de sauver l'organisme qui a contribué à la formation de John Polanyi, lauréat du prix Nobel?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, comme je l'ai signalé à la Chambre jeudi dernier, M. Polanyi a mené les recherches qui lui ont valu le prix Nobel dans une université qui sera au nombre des principaux bénéficiaires d'un programme dans le cadre duquel on débloquent un milliard de dollars de nouveaux fonds au cours des cinq prochaines années.

M. Berger: Monsieur le Président, où se cache le premier ministre? Pourquoi ne répond-il pas à une question qui lui a été adressée à lui et non à l'un de ses laquais?

Des voix: Règlement!

M. le Président: A l'ordre. Les députés ne sont pas sans savoir que le premier ministre a le droit de répondre ou de ne pas répondre à une question, ou encore de laisser un ministre y répondre. Une question supplémentaire doit permettre d'éclaircir un point et non de lancer une polémique au sujet de la personne qui a répondu à la dernière question posée. Le député voudrait-il poser sa question?